

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2018

associations Loi du 1^{er} juillet 1901, relative au contrat d'association

Nom de l'association :

Date limite de retour des dossiers / 5 janvier 2018

Par courrier :
Mairie de Tignes - BP 50
73321 TIGNES Cedex

Par e-mail :
jvogt@tignes.net
mcheminet@tignes.net

Vos interlocuteurs

- ✓ Jean VOGT - 04 79 40 09 27 - jvogt@tignes.net
- ✓ Service Financier
Marc CHEMINET - 04 79 40 06 59 - mcheminet@tignes.net

Cadre réservé à la Mairie :

SUBVENTION 2018 / votre association

L'ASSOCIATION

Nom :
Objet :
Adresse du siège social :
.....
Téléphone : E-mail :
Site Internet :
N° de récépissé en préfecture : N° SIRET (voir p.10) :
Date de publication et d'inscription au Journal Officiel :
Secteur d'activité :
 Sportif Amicale Culturel Caritatif Commercial

→ LE RESPONSABLE / représentant légal ou autre personne désignée par les statuts

Nom : Prénom :
Fonction : Téléphone :
E-mail :

→ LA PERSONNE EN CHARGE du dossier de subvention

Nom : Prénom :
Fonction : Téléphone :
E-mail :

LE BUREAU

Président :
Téléphone : E-mail :
Vice-Président :
Téléphone : E-mail :
Trésorier :
Téléphone : E-mail :
Secrétaire :
Téléphone : E-mail :

LES MOYENS UTILISÉS

→ Humains

- ✓ Nombre d'adhérents de l'association (sur l'exercice en cours) : dont : adultes et enfants.

- ✓ Nombre de sections ou d'activités (détail) :
.....
.....

- ✓ Montant de la cotisation annuelle et détail des tarifs des différentes activités :
.....
.....

- ✓ Bénévoles (personnes contribuant régulièrement à l'activité de votre association de manière non rémunérée) :

- ✓ Nombre total d'intervenants rémunérés* :

- ✓ Nombre total de salariés* :

* Joindre les conventions ou contrats.

→ Matériels

Moyens attribués par les services communaux ou para-communaux (Tignes Développement, Régie des Pistes, Régie Électrique)

- ✓ Locaux (détail de l'occupation des locaux) :
.....
.....

- ✓ Nombre d'heures effectuées par du personnel détaché ou mis à disposition :
.....
.....

- ✓ Logistique :
.....
.....

SUBVENTION 2018 / votre budget du dernier exercice clos

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, précisez les dates de début et de fin d'exercice.
Attention, vous devez porter dans ce tableau les chiffres exacts réalisés.

Exercice 2017 ou du au

CHARGES	MONTANT en €	PRODUITS	MONTANT en €
60 - Achats (matériel, eau, électricité, prestations diverses, fournitures, ...)		Report d'exploitation	
		70 - Vente diverses, prestations	
		Prestation de services	
61 - 62 Services extérieurs		Vente de marchandises	
Location		Produits des activités annexes	
Entretien et réparation			
Assurance			
Rémunérations et horaires			
Publicité, publication		74 - Subvention d'exploitation	
Déplacements, missions		État : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Frais postaux et de télécommunication			
Services bancaires, autres			
Divers			
		Région(s)	
		Département(s)	
		Commune(s)	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler)	
64 - Charges de personnel		Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante (dons, participations diverses, ...)		75 - Autres produits de gestion courante	
66 - Charges financières		Cotisations	
67 - Charges exceptionnelles		Licences	
		Activités	
		Autres	
		76 - Produits financiers	
		77 - Produits exceptionnels	
		79 - Transfert de charge	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature (à détailler page 6)		87 - Contributions volontaires en nature (à détailler page 6)	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens par d'autres prestataires		Prestations en nature	
Contributions offertes pour les bénévoles		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédant de fonctionnement		Déficit de fonctionnement	
TOTAL GÉNÉRAL		TOTAL GÉNÉRAL	

Actions réalisées sur l'exercice clos (date / lieu / type d'action / budget / nombre de personnes impactées) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Subvention accordée en 2017 :

Utilisation de la subvention :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Si la subvention accordée en 2017 était entièrement ou partiellement destinée à de l'achat d'équipement, merci de nous fournir les justificatifs d'achats.



SUBVENTION 2018 / valorisation de vos partenariats (sur l'exercice clos).

Financiers

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Montant des partenariats financiers (autre que subvention communale) : €

Matériels et humains (prêts de salle, de matériel, de main d'œuvre, ...)

Quelques éléments pour vous aider à valoriser vos partenariats :

- Location salle Zizine : demi-journée : 250 € / journée : 350 € - Main d'œuvre : nombre d'heures x tarif SMIC horaire (9,61 €)
- Location de matériel : estimation possible sur des sites Web de location de matériel

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Montant de la valorisation des partenariats (Cadre de vie, Tignes Développement, Régie Électrique, Régie des Pistes, partenaires privés, ...) : €

MONTANT GLOBAL DES PARTENARIATS : €

SUBVENTION 2018 / votre budget prévisionnel

Exercice 2018 ou du au

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, précisez les dates de début et de fin d'exercice.

CHARGES	MONTANT en €	PRODUITS	MONTANT en €
60 - Achats (matériel, eau, électricité, prestations diverses, fournitures, ...)		Report d'exploitation	
		70 - Vente diverses, prestations	
		Prestation de services	
61 - 62 Services extérieurs		Vente de marchandises	
Location		Produits des activités annexes	
Entretien et réparation			
Assurance			
Rémunérations et horaires			
Publicité, publication		74 - Subvention d'exploitation	
Déplacements, missions		État : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Frais postaux et de télécommunication			
Services bancaires, autres			
Divers			
		Région(s)	
		Département(s)	
		Commune(s)	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler)	
64 - Charges de personnel		Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante (dons, participations diverses, ...)		75 - Autres produits de gestion courante	
66 - Charges financières		Cotisations	
67 - Charges exceptionnelles		Licences	
		Activités	
		Autres	
		76 - Produits financiers	
		77 - Produits exceptionnels	
		79 - Transfert de charge	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens par d'autres prestataires		Prestations en nature	
Contributions offertes pour les bénévoles		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédant de fonctionnement		Déficit de fonctionnement	
TOTAL GÉNÉRAL		TOTAL GÉNÉRAL	

Le total général des charges doit être égal au total général des produits, subvention demandée incluse.

SUBVENTION 2018 / attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiales ou de renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention demandée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom),
représentant(e) légal(e) de l'association,

- ✓ certifie que l'association est régulièrement déclarée
- ✓ certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- ✓ certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires
- ✓ demande une subvention de €
- ✓ précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association :

Nom du titulaire du compte :

Banque ou centre :

Domiciliation :

Code Banque / Etablissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB / RIP

Fait le à

Signature

Attention :

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code Pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

SUBVENTION 2018 / les pièces à joindre à votre dossier

- ✓ Vos statuts à jour (si différents de l'an passé)
- ✓ Un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal propre à l'association
- ✓ Votre numéro de SIRET
- ✓ Une photocopie des attestations d'assurance
- ✓ Le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale
- ✓ Le compte de résultat de l'exercice clos (budget voté lors de l'Assemblée Générale)
- ✓ Le rapport d'activité de votre association
- ✓ La/les convention(s) d'occupation des locaux

Tout dossier incomplet ne sera pas traité par le Comité Consultatif « Jeunesse, Sport et Associations ».

Attention !

Il vous est désormais obligatoire de nous fournir :

- ✓ Le nom de l'association
- ✓ L'adresse du siège social
- ✓ Le numéro de SIRET de l'association (14 chiffres)
- ✓ Un RIB européen avec IBAN et BIC

Pour les associations qui ne possèdent pas encore de n° SIRET, vous pouvez en faire la demande par courrier, accompagné d'une copie des statuts et de votre inscription au JO, à l'adresse : INSEE - Direction Régionale de Bourgogne - BP 83509 - 21035 DIJON Cedex [prévoir des délais relativement longs].

Pour rappel :

Article L.1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention* peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée. Tous groupements, associations, œuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité. »

* financière ou sous forme d'aide matérielle (salles, logistique, photocopies, ...)

Fait le à
Cachet de l'association